

Adresse des tribunaux di district de Narbonne (Aude), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des tribunaux di district de Narbonne (Aude), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 132-133;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18061_t1_0132_0000_9

Fichier pdf généré le 04/10/2019

un assentiment général va se faire entendre de tous les coins de la République, et la nation ne vous aura jamais voté des éloges mieux mérités.

Que les patriotes ne s'allarment donc plus; la justice placée au milieu de la Convention, va les couvrir de son égide, les traits malins de la calomnie ne pourront pas les atteindre : la confiance en ranimant les patriotes, ne leur donnera désormais que plus de force pour terrasser l'hydre affreux de l'aristocratie.

Pour nous citoyens Représentans, invariables dans nos principes; la Convention nationale sera toujours notre point de ralliement, comme elle l'a toujours été; dans toutes les crises nous nous rangerons sous vos étendards, et notre dernier cri sera toujours pour la République.

FABRE, *président*, ROUVIÈRE, *secrétaire*
et 8 autres signatures.

b

[*L'administration du district de Perpignan à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (6)

Citoyens Representans,

Nous avons reçu votre adresse au peuple français, nous nous sommes empressés de la faire imprimer, distribuer, et d'en faire l'envoi aux communes, aux sociétés populaires, aux instituteurs, etc.

Puissent tous les citoyens se pénétrer comme nous des grands principes qui y sont développés, qui seuls peuvent procurer le bonheur du peuple et consolider notre heureuse révolution. Puissent-ils tous jurer avec nous de contribuer de tout leur pouvoir à leur propagation et à leur triomphe.

Vive le Peuple, Vive la Convention nationale.

SIAU, *président* et 3 autres signatures.

c

[*Le conseil du district de Valence à la Convention nationale, le 3 brumaire an III*] (7)

Citoyens Representants

Il est enfin arrivé ce moment, ou l'empire de la vertu se hâte de chasser devant lui toutes les horreurs enfantées par le crime; que les furies dans leur colère avoient vomies sur la terre chérie de la liberté : les sentimens de votre adresse sont les nôtres. Le tyran et ses vils satellites ne craignent pas de rappeler sans cesse les droits de la nature, de l'humanité, de la justice, de la liberté, et de l'égalité! hélas

toutes ces vertus qui sont l'essence des cœurs purs et sensibles, ils les invoquoient pour les avilir et colorer leurs forfaits en parlant des droits sacrés de la nature; ils les fouloient aux pieds, en parlant de justice, d'humanité, ils vouoient l'innocence à l'oppression et à la mort, en exerçant des cruautés inconnues jusqu'à nos jours; en parlant de la douce liberté et de la sainte égalité, ils s'erigèrent en tyran et se gorgeoient des richesses publiques.

Puissions nous à jamais bannir des fastes de notre histoire ces temps de calamités que votre conduite, male, juste et imposante, Citoyens representants, a déjà fait fuir loin de nous. Que de milliers de familles vertueuses qui étoient hier dans la stupeur et le desespoir, voient aujourd'hui renaître l'espérance! combien ouvrent déjà leur âme aux sentimens, au doux épanchement qu'inspire la nature. Que de meres, de filles, de soeurs, d'épouses désolées revoient avec transports et pressent dans leurs bras des fils, des frères, des époux et des pères qu'une longue et pénible détention leur faisoit craindre devoir éprouver le sort qui n'est dû qu'aux traîtres, aux conspirateurs et aux fripons; mais vous avez mis la justice à l'ordre du jour, le méchant tremble et palit; l'innocence triomphe.

Continuez, Législateurs, à guider le vaisseau de l'état et d'une main ferme et heureuse, conduisez le au port. Assurez le salut de la république, une et indivisible qui fondée par vous sur les bases solides des vertus va nous ramener bientôt la jouissance parfaite de la paix et du bonheur.

Fait à Valence, en conseil de district, le trois brumaire l'an 3^e de la république française, une, indivisible et démocratique.

TOYANQ, *agent national* et 10 autres signatures.

d

[*Le tribunal de district de Narbonne à la Convention nationale, s. d.*] (8)

Representans du peuple français,

Des factieux, des monstres qui méditaient la ruine de la patrie, avaient repandù sur toute la surface de la République les principes les plus corrupteurs. Leur criminelle manoeuvre fût d'oter au vice sa laideur, à la vertu son ornement. L'homme de bien était par eux présenté au peuple comme son plus dangereux ennemi : l'intrigant, l'homme immoral était au contraire le plus zélé défenseur de ses droits. C'est en égarant ainsi l'opinion publique, qu'ils étaient parvenus à établir sur les ruines de l'ancien despotisme la plus détestable des tyrannies.

Grâces à votre énergie, les tyrans ne sont plus. Vous avez brisé dans leur main perfide le sceptre de fer qu'ils appesantissaient sur nos

(6) C 324, pl. 1396, p. 27.

(7) C 326, pl. 1416, p. 34.

(8) C 324, pl. 1396, p. 26.

tetes, mais pour detruire jusques dans ses fondemens leur abominable sisteme, il fallait tirer le pleuple de la fluctuation alarmante dans laquelle on l'entretenait, et asseoir l'opinion publique sur des bases inebranlables.

Votre adresse aux français les à éclairés sur les principes autour desquels ils doivent se rallier.

Amour des loix et de la justice, honneur à la vertu et à l'humanité, horreur du sang, opprobre à l'immoralité, haine au crime; tels sont les principes qui vous animent.

Ces principes sont chers à tous les bons citoyens qui, n'en doutez pas concourront de tout leur pouvoir à leur établissement et à leur triomphe.

Legislateurs, saisisés d'une main ferme et vigoureuse les rênes du gouvernement que le peuple vous a confiés. Ne souffrés par que d'autres s'en emparent. C'est en vous qu'il à chargé du soin et de ses destinées. C'est de vous seuls qu'il attend son bonheur.

Courage, perseverance; et la liberté et l'égalité triompheront bientôt de tous leurs ennemis; et la france se levera toute entière pour vous decerner la recompense dûe aux sauveurs de la patrie.

Vive la République. Vive la Convention

TAPIÉS, *commissaire national*
et 5 autres signatures.

e

[Les membres du tribunal de district de Louhans à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III] (9)

Représentans,

Vous l'avez juré, et ce serment solemnel à comblé de joie tous les vrais patriotes; vous demeurerez à votre poste, jusqu'au moment ou la révolution sera consommée; jusqu'au moment ou la république triomphante donnant la loy à tous ses ennemis, pourra jouir, sous la garantie de ses victoires, des fruits d'une constitution aussy solide que la paix qu'elle aura dictée.

Vous venez aussy de rappeler au peuple français, des principes sacrés, des vérités éternelles sans lesquelles il ne peut exister de société, ni de pacte social.

Mais ce seroit peu de les proclamer si vous ne déployez en même temps toute la puissance nationale dont vous etes investis, pour les faire respecter et les maintenir dans toute leur pureté.

C'est en vous, en vous seuls, que tous les ardens amis de la patrie ont mis leur entière confiance; ne souffrez jamais qu'aucune aggrégation du peuple, ne rivalise avec vous; ce n'est point à ces aggrégations partielles que vingt cinq millions de françois ont confié la souveraine puissance. Que quiconque aura l'audace

impie d'élever, auprès de la Convention une autorité insolente et usurpatrice, soit regardé comme ennemy et à l'instant puni comme tel.

Balayez devant vous ce troupeau d'intriguans, de frippons déjà palissans d'effroy, depuis que la justice, la vertu, la probité ne sont plus de vains mots. Que ces dignes enfans des monstres que la foudre a écrasé le neuf thermidor, n'infestent plus le sol de la liberté! que partout il soit purifié; comme déjà l'a fait votre vertueux collègue, le représentant Boisset dans le département de l'Ain, et comme il continuera de le faire dans celui de la Saône-et-Loire, ou il va ramener aussy la paix et le bonheur.

Tels sont nos voeux les plus ardens; tels sont ceux des bons et généreux habitans de ce district dont le cri de ralliement à toujours été, et sera toujours: vive la République, une et indivisible, vive la Convention nationale!

LARELJE, *président*
et quatre autres signatures dont celles
de l'agent national et du secrétaire greffier.

f

[Les juge-de-paix et assesseurs de la commune et canton de Viviers à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (10)

Citoyens représentans,

En proclamant au nom du peuple françois les principes qui vous animent, vous avez assuré le règne de la félicité publique et l'anéantissement de toutes les factions.

La terreur qui fut toujours compagne de la tyrannie est disparue enfin du sol de la liberté, la vertu, la justice, la loi, voilà ce qui convient à des républicains.

Poursuivez avec énergie l'honorable mission qui vous est confiée, conduisez au port le vaisseau de la République. La Convention nationale sera toujours notre point de ralliement.

Destinés à entretenir la paix et l'union parmi tous les citoyens, nous ne cesserons de leur présenter les verités sublimes que renferme votre adresse, comme la source de leur bonheur.

Vive la République, une et indivisible.

J.J.M. IGNON, *juge-de-paix*, CROZE, *secrétaire général* et 3 autres signatures.

g

[La municipalité de Glanum à la Convention nationale, s. d.] (11)

Citoyens Representants,

Les habitans de la commune de Glanum, ci-devant St-Remy, ont versés des larmes de joye,

(9) C 324, pl. 1396, p. 25.

(10) C 324, pl. 1396, p. 29.

(11) C 324, pl. 1396, p. 24.